OCT. 2021
N°2
Carantec
LA LETTRE D'INFOS
DE LA VILLE DE CARANTEC

EN BREF

INFO

Citoyenneté et civisme, l'affaire de tous

À travers diverses actions, la municipalité entend œuvrer pour l'intérêt général.

Depuis un an et demi nous agissons pour faire de Carantec un lieu de rencontre citoyen et solidaire et améliorer la qualité de vie.

Parmi nos différentes actions, nous avons réduit la vitesse en centre bourg qui est devenue une zone de rencontre où le piéton est prioritaire. Nous mettons tout en œuvre pour protéger le site remarquable de Callot. Nous avons commencé à réguler le nombre de camping-cars. Nous débutons l'effacement des réseaux et enfin nous finalisons une charte de l'arbre pour préserver et améliorer le cadre de vie.

Certains de ces changements nous obligent à modifier nos comportements, cela demande du temps. Que l'on soit automobilistes, parents, propriétaires de chiens, voisins, nous devons tous respecter le vivre ensemble.

Depuis mon élection, j'ai reçu, lors de mes permanences, plus de 150 personnes sur ces sujets. Ces rencontres sont toujours enrichissantes, mais restent des rencontres individuelles. Nous allons enfin pouvoir d'ici la fin de l'année vous inviter à une première réunion publique, le 6 décembre à 20 h au Cinéma. Nous avons besoin de vous pour évaluer le travail que nous avons déjà réalisé et pour continuer à construire l'avenir de notre commune.

Nous avons hâte de vous retrouver nombreux pour échanger.

Enfin, les enfants sont souvent les meilleurs ambassadeurs de la citoyenneté. En janvier, nous allons les mettre à l'honneur et installer un conseil municipal des enfants, ils auront la parole et pourront concrètement réaliser des projets pour eux et pour tous.

Nicole Ségalen-Hamon

LES CLÔTURES SUR RUE

Elles sont réglementées et soumises à autorisation. Leur taille est variable suivant le zonage et les secteurs. Elles varient entre 1 m 50 et 1 m 80. Pour plus de précisions, le règlement est disponible en mairie.

LES ABRIS DE JARDIN

Ils doivent être déclarés en mairie à partir de 5 m². La commune les a exonérés de la taxe d'aménagement.

LES TERRASSES SURÉLEVÉES

Considérées comme constructions, elles sont soumises à autorisation et doivent se conformer aux règles d'implantation du PLUi-h. Le demandeur doit respecter le Code civil, notamment en matière de droit de vue (articles 678 et 679 du Code civil).

Carantec
TERRE MERVEILLEUSE

ZOOM

Agenda

FESTIVAL « LA CHARRETTE AUX MERVEILLES »

La 19e édition se déroulera
du 22 octobre au 4 novembre
en Pays de Morlaix

Pépito Matéo présentera
« Saturne » *mardi 2 novembre*
à 20 h 30 au cinéma Étoile

SALON BAIE DES LIVRES

L'heure du conte
vendredi 5 novembre à 10 h
à la médiathèque
Histoires pour les + 6 ans • gratuit

FESTIVAL DE MUSIQUE AD LIB

Vendredi 5 novembre

Conte musical **« Pierre et le loup »**
17h30 au Cinéma

Concert groove/funk,
avec **Cut the Alligator**
21h30 Ho'Penn Bar

Samedi 6 novembre

Du classique au groove,
avec **Frédéric Lagarde & Ad Lib Quartet**
12h30 Ho'penn Bar

Concert de musique classique,
avec le quatuor de flûtes
E'Cle'Ctique
20h30 Église

Dimanche 7 novembre

Ados Ad Lib
Tremplin de jeunes artistes
classique & groove
16h Bar des Sports

EN ATTENDANT NOËL

Marché de Noël
de l'école St Joseph
Dimanche 5 décembre
de 10 h à 18 h • Domaine ar Bant Henvic

Concert de Noël
Anne Queffelec
samedi 11 décembre
à 17 h • Église

ÉCOLE LES CORMORANS

Un projet qui engage l'avenir

Écocitoyenneté, ouverture artistique, sont les points forts du projet d'école.

Le nouveau projet d'école des Cormorans est effectif depuis la rentrée. Il nous engage jusqu'en 2025 à prévoir une organisation pour développer l'écocitoyenneté, l'ouverture artistique et culturelle de tous et la communication entre chacun.

Dès cette année, nous demanderons une labellisation école en démarche de développement durable conjointement avec le collège des Deux Baies. Des écodélégués proposeront des actions de sensibilisation à l'environnement. Le tri des déchets, le gaspillage énergétique ou alimentaire seront évidemment des domaines à investir. Les échanges avec les collégiens et la création du jardin partagé élargiront le champ des possibles.

C'est une démarche qui s'inscrit dans la durée. Après les vacances de la Toussaint, les élèves des cours élémentaires vont travailler en partenariat avec le CPIE Pays de Morlaix sur la mise en place d'une Aire marine éducative. Il s'agira d'étudier puis d'initier des actions de protection d'un espace littoral sur la commune pour au moins trois ans.

ÉCOLE SAINT JOSEPH

L'école hors les murs

À l'école Saint Joseph, cette année se place sous le signe des séjours scolaires pour l'ensemble des élèves.

Lundi 4 octobre, Les CM1-CM2 ont pris la route pour un voyage scolaire autour de La Rochelle.

Au programme, de nombreuses visites (Fort Boyard, la Corderie Royale, le Fort Vauban à Fouras) et la découverte de l'île de Ré à travers différents thèmes comme le patrimoine ou l'environnement.

L'environnement servira de support au projet pédagogique de l'année afin de s'installer durablement dans le label Eco-École.

Quoi de mieux pour apprendre autrement et créer du lien avec ses camarades !

En fin d'année scolaire, ce seront les grandes sections, CP, CE1 et CE2 qui partiront pour trois jours au Parc de Branféré. Le thème de l'environnement sera toujours le fil conducteur avec la découverte des parcs animaliers et botaniques.

Ces projets sont rendus possibles par la détermination des enseignantes. Un grand merci à l'APEL qui finance en grande partie ces projets ainsi qu'à La Mairie de Carantec.

Le point sur les travaux

TROIS CHANTIERS SERONT RÉALISÉS PROCHAINEMENT

- Une partie de la rue Sané près de la Chaise du Curé, où l'état de la voirie est très dégradé. Une reprise en enduit bicouche de la bande de roulement pour 18 000 €.
- La partie descendante de la rue du Varquez avec une réfection en enrobé à chaud pour 15 000 €.
- Enfin, une attention particulière est portée aux rues éloignées du centre-ville avec la réfection en enrobé du Chemin de Villemet et de Kerdanet Cosquer (50 000 €).

UN BUDGET DE 142 000 €

En dehors des grands projets de voirie comme la rénovation de la rue de Lolory, une partie du budget d'investissement est consacrée à l'entretien des rues communales. Cette année 142 000 € TTC sont dédiés à l'entretien et à la maintenance.

INFO

Dans la continuité des travaux réalisés dans la rue Albert Louppe, les travaux d'aménagement urbain reprennent le 16 novembre pour une durée de 4 mois, du rond-point de Kermor au rond-point de Créach Caouët. Une déviation sera mise en place.

DES GANIVELLES À CALLOT

L'installation des ganivelles à Porz-an-Ilis vise à fermer les divers accès anarchiques créés par les passages piétons successifs qui fragilisent la dune. Elles permettent de retenir le sable et la laisse de mer. À terme, elles favoriseront l'installation progressive d'une végétation dunaire et renforceront le rôle de barrière géologique de la dune contre l'érosion.

MARQUAGE DE L'IMMATRICULATION SUR LES BATEAUX

Le but est d'avoir une marque d'identification qui permet de différencier les navires en cas de recherche ou de sauvetage.

Pour plus d'informations :
www.mer.gouv.fr/acheter-vendre-immatriculer-des-navires-de-plaisance

	BATEAUX À VOILE	BATEAUX À MOTEUR	ANNEXES
MARQUAGE INTERNE DE L'IMMATRICULATION	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
MARQUAGE EXTERNE DE L'IMMATRICULATION	Obligatoire, sauf pour les – de 7 m	Obligatoire	Obligatoire (AXE suivi des marques d'identification du navire porteur)

MÉMO

Les mouvements du personnel

Des recrutements et des évolutions de postes ont eu lieu au sein du personnel administratif et technique.

Vincent L'Hour prend la direction du service Enfance, Emilie Éliès est nommée sur le poste d'adjointe au service Jeunesse et Antonio Mateos rejoint l'équipe des services techniques au poste de responsable adjoint chargé de l'entretien courant des bâtiments et de la voirie.

Elise Bihan et Stéphanie Quémerais rejoignent Morlaix communauté dans le cadre de demandes de mutation. Leur remplacement est assuré dans un premier temps par Alan Le Berre à l'urbanisme et Johanna Porhel à la comptabilité.

Un travail de réflexion accompagné par le CDG 29 (centre de gestion du Finistère) est en cours sur la future organisation des services administratifs. Il doit permettre de prendre en compte l'évolution des compétences et des missions communales et d'envisager des recrutements définitifs en début d'année prochaine.

Enfin, suite à la mutation de Frédéric David, policier municipal à Morlaix, un recrutement est en cours pour une prise de poste début 2022.

Offre d'emploi

Dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera en début d'année, la mairie recrute 8 agents recenseurs pour les mois de janvier et février 2022.
Les candidats doivent disposer de préférence d'un véhicule, d'un téléphone portable et d'une messagerie électronique.

Lettre de candidature à transmettre par mail à servicesaupublic@ville-carantec.com ou à déposer en mairie pour le 1er décembre 2021.

DE GAUCHE À DROITE :
EN HAUT ACCROUPIS : VINCENT L'HOUR, ALAN LE BERRE
DEBOUTS : JOHANNA PORHEL, ANTONIO MATEOS, ÉMILIE ÉLIÈS

TEXTO

DÉCHETTERIE DE TAULÉ

Horaires d'hiver
ouvert tous les jours
9h-12h et 14h-17h,
fermé le mardi
et le dimanche.

REPAS DES ANCIENS

Il sera servi à la base nautique le dimanche 14 novembre à 12h.
Inscription en mairie jusqu'au 5 novembre.
Pass sanitaire obligatoire.

CALLOT SANS VOITURE

Reconduction
de l'opération pendant
les grandes marées
du 4 au 8 novembre
et du 4 au 7 décembre 2021.

Carantec

Directrice de la publication : Nicole Ségalen-Hamon
Conception et mise en page : d'une idée l'autre
Impression : Cloître imprimeurs • Tirage : 3 000 exemplaires
Imprimé sur du papier 100 % recyclé FSC.

IMPRIM'VERT

FSC www.fsc.org RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C006327